

La santé psychique renvoie autant à l'individu biologique qu'à l'être social, c'est sans doute l'une des raisons qui en font une des préoccupations majeures de notre société.

Chaque année, plus d'un adulte européen sur quatre serait affecté par des problèmes de santé psychique. Cette « mauvaise » santé psychique rend souvent complexe une pleine intégration dans la société, tant les préjugés et les obstacles sont encore nombreux et tant la responsabilité de répondre aux besoins de ces personnes est fragmentée.

### *Troubles psychiques : quelques mots sur ces maux*

La santé psychique dépend aussi bien des relations que l'individu entretient avec les autres, que des conditions extérieures dans lesquelles il évolue et qui agissent sur son mode de vie.

Les troubles psychiques peuvent mettre la personne en situation de handicap et détériorer sa qualité de vie ainsi que celle de ses proches.

La loi du 11 février 2005 définit le handicap comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie par une personne dans son environnement en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques (...) ».

La prise en compte de la dimension psychique dans cette définition très large du handicap englobe ainsi toutes les personnes souffrant de troubles psychiques.

Il est cependant important de souligner que le handicap psychique n'implique pas forcément de déficience intellectuelle, contrairement au handicap mental. Les troubles psychiques ont des origines très diverses. Ils peuvent être détectés dès la naissance, être la conséquence de maladies ou d'un accident.

L'état psychique d'un individu est déterminé par une multiplicité de facteurs :

- facteurs biologiques (génétique, infections, maladies physiques...),
- facteurs historiques personnels (conditions du développement de la petite enfance et de l'adolescence...),
- facteurs familiaux et sociaux (appui familial, amical, deuils, solitude...),
- facteurs économiques (statut social et conditions d'existence...).

Une santé psychique perturbée englobe :

- les déficiences mentales et les démences qui sont la plupart du temps d'origine biologique,
- les maladies psychiatriques comme la schizophrénie ou la dépression qui, tout en ayant une participation biologique dans la vulnérabilité des personnes qui en sont atteintes, sont souvent déclenchées par des facteurs d'histoire personnelle, des facteurs familiaux, sociaux et/ou économiques,
- les dysfonctionnements liés au stress de l'existence (on y retrouve des facteurs familiaux, sociaux et économiques).

Tous les problèmes de santé psychique ne se traduisent pas par des symptômes repérables et gênants dans la sphère sociale. À l'inverse, tout trouble du comportement ne relève pas forcément d'une pathologie ou du soin.

Cependant, toutes les formes de « mauvaise santé psychique » (déficiences et démences, maladies psychiatriques et troubles liés au stress) quelle que soit leur gravité sont susceptibles d'entraîner des dysfonctionnements dans les relations sociales.

### *Le logement : premier cercle des relations sociales*

Le logement est investi par tout un chacun comme un espace intime : il est l'espace des relations familiales, l'espace de la protection par rapport au monde extérieur.

Il marque une référence spatiale importante pour chacun et constitue en général le premier cercle des relations sociales. En effet, le logement s'inscrit dans un immeuble ou un lotissement, une cité, un quartier où chacun va côtoyer « les autres » (les voisins, le gardien, les commerçants, l'école, etc.).

Lorsqu'une personne présente une souffrance psychique quelle qu'elle soit, cela peut se traduire par des difficultés dans son logement et dans l'environnement de celui-ci.

C'est en effet dans le logement qu'apparaissent le plus souvent les signes de détresse, alors qu'ils restent parfois longtemps invisibles à l'entourage :

- L'entretien du logement peut être à l'image de ce qui se passe à l'intérieur de la personne (désintérêt, incurie, dégradations).
- La personne, qu'elle vive seule ou en famille, peut avoir du mal à tenir compte du bien-être des autres : c'est ainsi qu'elle peut écouter très fort de la musique ou la télévision tard le soir, voire la nuit, comme si le monde extérieur n'existait pas.
- Les relations familiales peuvent être perturbées avec des conflits fréquents, des cris. Lorsqu'il y a des enfants, il peut y avoir une agitation permanente avec une impossibilité pour les parents de mettre en œuvre une autorité rassurante et apaisante.

Tout cela constitue des nuisances et peut entraîner des jugements de valeur qui stigmatisent rapidement le résident et /ou sa famille.

Par ailleurs, dans toute souffrance psychique, il y a la plupart du temps une perte d'estime de soi, un sentiment de vulnérabilité qui peut se traduire par un repli social, un évitement des autres. Dans d'autres cas, ce sentiment de vulnérabilité va entraîner la conviction que les autres sont en permanence un danger. La personne va interpréter tous les comportements de l'autre comme hostiles. Cela va conduire à des menaces, des insultes, voire des agressions de la part de celui qui se sent en danger.

Lorsque la relation commence à se dégrader en raison de troubles psychiques, il y a souvent un cercle vicieux qui s'instaure ainsi entre un résident en difficulté et le voisinage.

Le bailleur, alors placé en première ligne, est confronté à la fois à la question de la personne et à la question de l'usage paisible du logement, de la tranquillité de l'environnement :

Comment gérer la situation de façon satisfaisante pour l'ensemble des locataires, tout en veillant à ne pas fragiliser davantage la personne et à favoriser son maintien dans le logement ?

Comment mettre une butée à une escalade inévitable et prévenir une situation de crise, évitant ainsi de faire appel à la loi et/ou d'aboutir à une situation d'expulsion ?

La solution ne peut se trouver que dans une articulation forte de l'ensemble des champs concernés. Seul un partenariat effectif entre tous les acteurs (sociaux, médico-sociaux, sanitaires, logement, Élus, etc.) pourra permettre un travail de fond pour une prévention possible des crises et des situations d'urgence et l'amélioration de la qualité de vie des personnes en souffrance psychique et de leur entourage.